

4.4.3.2. Fourré exotique mégatherme mésophile de basse et moyenne altitude à *Hiptage benghalensis*

**Code Typo Habitats CBNM :** 4.2.2.2

**Correspondance CBR :** 87.1951

**Zone de référence :** Bassin du Diable - Rivière Saint-Denis



**Photographie 81:** *Litseo glutinosae* - *Hiptagetum benghalensis*

**Avertissement :** Ces fourrés exotiques à *Schinus terebinthifolia*, ont été précédemment identifiés comme fourrés paraclimaciques de l'étage mégatherme semi-xérophile, en conditions mésophiles. Ils avaient été observés dans le cadre du [Cahier des Habitats mégathermes semixérophiles](#), en conditions sub-humides de la dition. Ces fourrés hauts ont été observés de nouveau dans l'étage mégatherme hygrophile, en conditions plutôt mésophiles également, ce qui permet de préciser ici la fiche habitat précédemment rédigée.

### **Diagnostic structural**

Cette végétation arbustive présente une structuration verticale continue et simple : il s'agit de fourrés arbustifs très largement dominés par l'espèce caractéristique, *Hiptage benghalensis*, une liane ligneuse vivace. Plus précisément, trois strates peuvent être distinguées au sein de cette végétation, en fonction des organes et stades de développement de l'espèce.

La strate herbacée, très sporadique, ne présente en général que des plantules, la strate arbustive basse est constituée des branches lianescentes étroitement entremêlées, et la strate supérieure, très dense et ne laissant que très peu pénétrer la lumière est représentée par la canopée feuillée de cette végétation.

La structuration horizontale de cette végétation présente une densité importante, avec un recouvrement supérieur à 75% des surfaces, pouvant aller de quelques mètres carrés jusqu'à plusieurs centaines, selon que cette végétation s'établisse en draperies des flancs de ravines, ou par taches, au niveau de chablis forestiers.

### **Diagnostic écologique**

Synécologie :

*Hiptage benghalensis* est une liane ligneuse pérenne et sempervirente vivace, à feuilles persistantes, plutôt mégatherme, avec une relative plasticité vis-à-vis de l'altitude, de 50m à 1000 m environ, comme de l'hygrométrie qui conditionnera le port des individus, depuis de petits buissons de quelques mètres de hauteur pour les conditions les plus sèches, à des arbres lianescents dans les conditions les plus hygrophiles, pourvu que le sol soit relativement bien drainé.

Le groupement caractérisé par cette espèce s'est développé, à partir de son secteur d'introduction au Nord-Ouest de l'île, donc principalement dans l'étage mégatherme semi-xérophile, mais commence également à former des fourrés sur les communes de Saint-Benoît et Saint-Philippe, pour ce qui est des milieux mégathermes les plus hygrophiles, essentiellement à partir des fonds de ravine frais et ombragés, où l'efficacité du mode de dissémination de l'espèce est encore renforcée par les courants chauds ascendants. **Il est donc fort probable que les fourrés d'*Hiptage benghalensis* continuent leur expansion dans le secteur mégatherme hygrophile.**

#### Syndynamique :

Cette liane, extrêmement envahissante sur les îles Mascareignes de Maurice et de la Réunion, prospère déjà dans le secteur semi-sec de basse à moyenne altitude, formant des fourrés impénétrables, étouffant la végétation indigène préexistante. Elle colonise préférentiellement les fonds de ravines d'où elle part littéralement à l'assaut des remparts grâce à ses tiges lianescentes ligneuses. Son mode de dissémination (anémochore) lié à la particularité de ses fruits (samares), la vitesse importante de croissance des parties lianescentes ligneuses, sa capacité d'étranglement et de recouvrement de la canopée font que cette espèce exotique envahissante est particulièrement efficace.

**Dans le secteur mégatherme hygrophile**, en s'éloignant de la région d'introduction de l'espèce, la dynamique de cette végétation n'en est pour le moment qu'au stade de l'insertion dans le milieu, c'est-à-dire le **stade optimal pour lutter traditionnellement contre son expansion**. En effet, une fois les foyers d'expansion constitués, la lutte traditionnelle, telle qu'elle est usuellement préconisée, s'avère malheureusement inappropriée. La lutte biologique, concertée, accompagnée, devrait être sérieusement envisagée comme dernière alternative, pour cette espèce de la famille des Malpighiaceae qui, rappelons-le, n'a pas de représentant indigène à La Réunion.

A l'échelle d'une parcelle, les individus de *Hiptage benghalensis*, vont progressivement enserrer les troncs et branches des ligneux initialement présents jusqu'à atteindre leur frondaison. Ces ligneux porteurs à tendance majoritairement héliophiles seront alors totalement recouverts. Les étapes de floraison, fructification et germination des espèces initialement présentes sont réprimées, et la dynamique de cette espèce envahissante conduit progressivement à des formations monospécifiques à *Hiptage benghalensis*. La dynamique de la végétation semble alors bloquée en un paraclimax, jusqu'au moment où la draperie que constitue cette végétation, s'écroule sous son propre poids, entraînant avec elle les ligneux préexistants, avec des pans entiers de sol ; le substrat remis à nu est alors

recolonisé très rapidement par cette végétation, bien plus compétitive dans ces conditions particulières que tout autre végétation de la zone.

#### Synchorologie :

Introduite à La Réunion pour sa valeur ornementale en 1967, cette espèce d'origine indo-malaise y a, depuis, largement colonisé les fonds de ravines de la zone semi-sèche et leurs remparts. Elle a été classée par l'UICN comme l'une des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde (Lowe & al, 2000). Aujourd'hui, elle s'est insérée jusque dans le Sud-est de l'île, c'est-à-dire à l'opposé de sa région d'introduction.

La végétation que constitue *Hiptage benghalensis*, est aujourd'hui dominante sur les flancs des ravines d'un large quart Nord-Ouest de l'île, en constante expansion, dans la quasi-totalité des ravines de l'Ouest de l'île, et au début de sa colonisation dans les zones les plus éloignées de sa région d'introduction, depuis les plus basses altitudes, de l'ordre de 50m jusqu'aux alentours de 1000m d'altitude. **C'est ainsi l'ensemble de l'île qui est concerné, pour le moment à basses et moyennes altitudes.**

Ailleurs, le groupement est également présent et en constante expansion à Maurice, Hawaï, et certaines parties de l'Australie (Queensland).

#### **Diagnostic flore**

**Espèce caractéristique du groupement :** *Hiptage benghalensis*, *Litsea glutinosa*.

**Espèce caractéristique de variation :** aucune variation du groupement observée

**Flore compagne :** *Syzygium jambos*, *Litsea glutinosa*, *Adiantum hispidulum*, *Psidium cattleianum* f. *cattleianum*, *Nephrolepis biserrata*, *Hedychium coccineum*

**Variations du groupement :** aucune variation du groupement observée

#### **Valeur patrimoniale et menaces**

Ce groupement exotique extrêmement envahissant ne présente aucune valeur patrimoniale. Les individus indigènes relictuels dans ce groupement présentant des signes de sénescence, il conviendrait de les multiplier rapidement *ex situ* afin d'en conserver la diversité génétique, en parallèle d'actions très ciblées de dégagement léger accompagnées de plantations en espèces indigènes adaptées au contexte de chaque site.

Les espèces menacées par l'expansion des fourrés d'*Hiptage benghalensis*, au sein du secteur mégatherme hygrophile sont, entre autres, l'emblématique Bois noir des hauts *Diospyros borbonica*, endémique de la Réunion, et classé vulnérable lors de la dernière évaluation UICN, la fougère indigène *Haplopteris zosterifolia*, en danger critique d'extinction, etc.

La menace majeure que constitue cette végétation réside dans son expansion très rapide depuis le fond des ravines vers les remparts où se trouvent encore de beaux ensembles indigènes. Tous les habitats indigènes mentionnés dans le cadre de ce document et du

précédent (Cahier des habitats semixérophiles) sont susceptibles d'être gravement menacés de ce fait, en particulier pour ce qui concerne le secteur mégatherme hygrophile :

- les groupements pionniers à post-pionniers situés sur les falaises fracturées ou les éboulis de gros blocs que sont :
  - .1. les fourrés à *Obetia ficifolia*, en conditions mésophiles,
  - .2. les fourrés à *Boehmeria stipularis*, en conditions hygrophiles, méga- à mésothermes,
- et l'ensemble des groupements de végétation de l'alliance à Petit Natte, *Labourdonniasion calophylloides*.

### Discussion syntaxonomique

Bien que le groupement soit connu notamment de Maurice et Hawaï il semble qu'il n'ait jamais été proposé à la déclinaison syntaxonomique conformément au Code de Nomenclature.

La valeur numérique et de terrain de ce groupement exotique à La Réunion, tel qu'observé lors des programmes Cahiers des Habitats de La Réunion précédents, tendait à le porter au rang d'association :

Association : ***Litseo glutinosae - Hiptagetum benghalensis*** ass. nov. hoc loco

Cependant, les prospections et analyses issues de ce programme au sein du secteur mégatherme hygrophile de La Réunion, tendraient à en élever le rang syntaxonomique, au vu de ses conditions synécologiques, synchorologiques et syndynamiques, plus larges qu'initialement observées, tel que :

Alliance : ***Litseo glutinosae - Hiptagion benghalensis*** all. nov. hoc loco